

AUTOMNE
2021

numéro

122

l'Escarboucle®

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE

Découverte
des hôtels
particuliers
dans le cœur
historique de Troyes

A la découverte
des étangs
de la Champagne
humide

Le Sonneur
à ventre jaune,
un amphibien
à préserver

ANIMATIONS

GASTRONOMIE

La potée
champenoise

PATRIMOINE

A la manière
de Charles Monginot
sur les traces du peintre



A LA DÉCOUVERTE DES ÉTANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE, DE LEUR FAUNE ET DE LEUR FLORE

Sortie du 29 mai 2021 guidée par Thierry Tournebize, directeur-adjoint du PNRFO

Le samedi 29 mai dernier, 18 participants se sont retrouvés pour cette sortie (initialement prévue en 2020 mais annulée) sur le parking de la Menuiserie d'Antan à La Loge-aux-Chèvres.

Temps beau et frais et parcours contrarié par les pluies diluviennes des dernières semaines ayant provoqué une crue tardive de toute la chaîne d'étangs de La Loge jusqu'à la confluence avec la rivière Barse.

Le complexe des «étangs de la Champagne humide» constitue le plus grand site Ramsar⁽¹⁾ de France continentale, reconnu comme zone humide d'importance internationale, notamment pour les oiseaux d'eau, avec les 235 000 ha de lacs-réservoirs, étangs, gravières, vallées, prairies et forêts humides.

Le territoire du Pnr de la Forêt d'Orient compte encore aujourd'hui plus d'une centaine d'étangs dont certains d'origine très ancienne. Les lacs de la Forêt d'Orient en ont englouti bon nombre qui réapparaissent chaque année en automne. La grande chaîne d'étangs de La Loge-aux-Chèvres, Champ-sur-Barse et La Villeneuve-au-Chêne, édifiée par endiguement du ru des Blines, constitue le dernier grand témoin de cette région piscicole. Leur objectif commun restait la production piscicole et, secondairement, le drainage des terres humides, la production agricole lors des mises en assec et la chasse de loisirs.

Principes de création identiques : déboisement d'un vallon traversé par un ru, endiguement du ru, mise en place d'un ouvrage hydraulique permettant de gérer les niveaux d'eau (moine), surcreusement d'une poêle en amont de la digue permettant d'y piéger le poisson lors des vidanges avant leur tri et vente sur digue.

Le dernier étang du PNRFO où survivait cette tradition est celui de la Petite Chaussée, première halte de cette sortie. Halte qui fut l'occasion de rendre hommage à Pierre Pescarolo, propriétaire et gestionnaire passionné d'étangs, qui fut à l'initiative de la création de la Cellule «Etangs» du PNRFO et des premiers contrats Natura 2000 «Etangs» de France, avec le soutien de Patrick Durand, autre passionné d'étangs, propriétaire de l'étang des Lavards sur la commune de Dosches.

L'étang de la Petite Chaussée fut édifié, comme celui de la Renouillère (grenouillère), en endiguant les queues d'étang du Parc aux Pourceaux, le réduisant à ses 40 ha actuels où, autrefois, étaient mis en passage des cochons durant les assècs.

Les étangs, certes d'origine anthropique, n'en constituent pas moins des écosystèmes exceptionnels, interface de milieux aquatiques et de milieux terrestres. Un étang non entretenu retournera à la nature, par lent comblement naturel (atterrissement). D'autres menaces pèsent sur les étangs, notamment la détérioration de la qualité de l'eau, l'intensification des pratiques piscicoles (agrainage, pêche sportive...), ou cynégétiques (agrainage, lâchers de canards...), les espèces invasives de la faune (ragondins, tortues de Floride) et de la flore (Renouée du Japon...). Les étangs, dont certains très anciens, ont fait l'objet ces dernières années de mesures de régularisation parfois délicates.

La chaîne d'étangs de La Loge est particulièrement riche sur le plan paysager et écologique car insérée dans un

environnement prairial et forestier.

Durant la balade, les jeunes milans noirs de l'année nous ont régales de leurs acrobaties aériennes, tandis que tariers pâtres et pies-grièches écorcheurs nourrissaient leur progéniture.

Le tour complet du Parc aux Pourceaux, parfois les pieds dans l'eau pour les étourdis sans bottes, nous a permis d'observer et d'écouter le petit peuple ailé des roselières (Rousserolles turdoïde et effarvate, Bruant des roseaux) et de l'étang (Fuligule milouin, Canard colvert, Foulque macroule, Héron cendré, Martin-pêcheur), ainsi que le discret mais bruyant Lorient d'Europe au sifflement caractéristique en provenance des hautes frondaisons et le mélodieux Rossignol philomèle, l'un des plus beaux chants d'oiseaux au monde...

N'oublions pas la palette colorée, à fleur d'eau, des nénuphars et autres châtaignes d'eau avec son ancre carapaçonnée singulière.

Les étangs sont des milieux artificiels de grande valeur écologique quand leur gestion piscicole et cynégétique reste extensive, «à l'ancienne» (pêche annuelle au filet, chasse à la botte, à la passée...). Mais, ils sont victimes, eux aussi, des changements climatiques globaux, comme cette crue tardive



de mai ayant submergé bon nombre de nids de grèbes, foulques et canards.

Les années de canicule frappent de plein fouet ces étangs et leurs peuplements aquatiques et amphibies.

Prenons soin de ces écrins de nature créés par l'Homme et pour l'Homme à l'origine, au travers de réglementations favorables à leur préservation. La preuve en est : les étangs de la Horre, de Ramerupt, de Belval en Argonne, classés en réserves naturelles (nationales et régionales).

Donnons nous-mêmes l'exemple, en évitant des dérangements importants en période de reproduction, notamment au printemps, en y lâchant notre toutou préféré, en respectant la propriété privée et les activités piscicoles et cynégétiques traditionnelles.

La Champagne humide n'est certes pas la Dombes ou la Brenne, mais, elle peut s'enorgueillir d'une histoire liée aux étangs et d'une richesse écologique exceptionnelle.

Thierry Tournebize

1) La Convention de Ramsar, officiellement **Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau**, aussi couramment appelée convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative sous la désignation de site Ramsar.

LE SONNEUR À VENTRE JAUNE, UN AMPHIBIEN À PRÉSERVER :

Le crapaud Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, est un anoure (amphibien sans queue à l'âge adulte) typique des points d'eau temporaires forestiers. Il est reconnaissable grâce à son dos brun-gris, son ventre marbré de jaune et de noir et ses pupilles en forme de cœur. Sa petite taille (entre 4 et 6 cm) et son dos terne le font souvent passer inaperçu, mais on peut l'observer par beau temps, les après-midis de printemps et d'été. Son chant doux, rappelant le son d'une cloche, lui a donné son nom.

Où l'observer ?

Ses habitats de prédilection sont les ornières, flaques, fossés ou petites mares, ensoleillés et peu végétalisés, où il se reproduit et se nourrit de petits arthropodes⁽¹⁾. Ce sont des milieux pionniers, souvent issus des activités anthropiques, en particulier les ornières, créées par le passage des engins forestiers sur les chemins enherbés. Une bonne gestion forestière peut donc être très bénéfique au sonneur !

Le sonneur peut vivre plus de 10 ans et se reproduit dès l'âge de 2 ans. Comme les points d'eau où il se reproduit sont temporaires, sa phase strictement aquatique doit être la plus courte possible. Les œufs éclosent 5 à 7 jours seulement après la ponte, et les têtards peuvent être prêts à se métamorphoser en moins de 40 jours.

Quelles menaces ?

Historiquement présente sur presque tout le territoire français, cette espèce a subi un déclin général. Ce déclin est principalement dû à la perte, dégradation et fragmentation de ses habitats, causées par les modifications de l'occupation du sol et des pratiques agricoles et sylvicoles. La pollution des sols et des eaux, l'apparition d'infections fongiques (chytridiomycose), le changement climatique, ainsi que certaines pratiques de chasse ou de loisirs (agrainage, quad) contribuent aussi à ce déclin. Ces menaces concernent, en plus du sonneur, tous les amphibiens ainsi que beaucoup d'autres d'espèces assimilées aux milieux humides temporaires.



Des mesures de protection strictes

Le Sonneur à ventre jaune est protégé au niveau national (article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007), ainsi qu'europpéen (inscrit à l'annexe 2 de la convention de Berne, et aux annexes 2 et 4 de la Directive Habitat Faune Flore), faisant de lui une espèce strictement protégée et d'intérêt communautaire. Il fait l'objet d'un Plan National d'Action et sa présence sur un territoire peut justifier la création d'une Zone Spéciale de Conservation

(ZSC) au titre de Natura 2000 (classement européen).

Le dérangement, la manipulation et la destruction intentionnels d'individus, ainsi que la dégradation ou destruction de ses habitats sont considérés comme un délit.

Un suivi en forêt d'Orient

Depuis 2019 a lieu un suivi du sonneur sur les ZSC «Forêt d'Orient» (n°60) et «Forêts et Clairières des Bas-Bois» (n°64). Ce suivi a pour but d'améliorer les connaissances sur sa répartition au sein de ces sites, d'évaluer la taille et l'état de santé des populations, et de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées, permettant de préserver cette espèce tout en limitant les coûts et contraintes pour les différents acteurs du territoire, tels que les communes, l'ONF (Office National des Forêts), le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), les gestionnaires et propriétaires de forêts privées, les associations de chasse, les particuliers et le PnrFO.

Trois années de prospection ont révélé que le sonneur est présent sur l'ensemble des deux ZSC, en densités disparates et en quantités faibles à modérées. L'analyse de suivis par Capture-Marquage-Recapture (CMR, voir encadré) sur cinq sites montre que les effectifs sont soit en légère hausse (un site), soit stables (trois sites), soit en déclin marqué (un site). Afin de préserver cet amphibien, il est nécessaire de limiter l'empierrement des chemins forestiers enherbés qui sont favorables à la création d'ornières. Le passage des engins forestiers dans les sommières est donc bénéfique au sonneur, à condition qu'il ne se fasse pas pendant la saison de reproduction (d'avril à août), pendant laquelle les engins pourraient détruire des individus ou des pontes en passant. L'agrainage doit être évité à proximité des sites de reproduction afin que le gibier ne piétine pas et ne s'alimente pas des pontes, têtards ou adultes présents. Les étés caniculaires de 2019 et 2020 ont eu un effet catastrophique sur le succès de reproduction de l'espèce. En effet l'assèchement précoce des sites de reproduction cause une mortalité importante chez les têtards et juvéniles. Les conditions de 2021 ont été nettement plus favorables et de nombreux jeunes sonneurs de l'année ont été observés.

Johann Chrétien

stagiaire pour les zones Natura 2000 au sein du PnrFO

Une CMR est un suivi basé sur un protocole standardisé qui consiste à comparer le nombre d'individus marqués lors d'une première capture, au nombre d'individus marqués retrouvés ultérieurement. Les sonneurs possèdent un marquage naturel : le patron de coloration de la face ventrale, qui est unique et stable, comme une empreinte digitale. Une simple photographie permet ainsi de distinguer les individus entre eux. Ce type de suivi permet d'évaluer la taille des populations ainsi que d'autres paramètres démographiques tels que les taux de mortalité et de migration. Pour obtenir des résultats robustes et fiables, une CMR doit être poursuivie sur au moins 4 ans.

1) Invertébré au corps annelé et articulé.

Portrait par Thomas Couture



Charles MONGINOT a connu une certaine notoriété dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les traces de ce peintre sont nombreuses dans les journaux et les publications de l'époque ainsi que sur différents sites de l'Internet. Briennois

de naissance, parisien l'hiver et dienvillois à la belle saison, il possédait une propriété dans l'actuelle rue Grégoire-Royer à Dienville.

Une exposition lui a été consacrée le 7 août dernier à Dienville. Sur les grilles, aimablement prêtées par la ville de Brienne, disposées sur le pourtour de la salle du Foyer familial mise à disposition gracieusement par la municipalité, le groupe des peintres de la Maison pour tous - Centre social du Briennois présentait son travail de l'année.



En complément, ces artistes talentueux ont réalisé une vingtaine de tableaux «À la manière de Monginot» à partir de photographies. Six toiles signées du maître, issues de collections privées, étaient posées sur des chevalets au bord de la scène alors qu'environ 150 reproductions défilaient en boucle sur écran. La vie et l'œuvre de MONGINOT ont fait l'objet d'une conférence donnée, à 11 h puis 16 h, en respect des normes sanitaires.

Charles Joseph MONGINOT naît le 24 septembre 1825, rue de l'Hôpital à Brienne-le-Château. Son père, un boulanger originaire de Perthes-lès-Brienne, décède un an plus tard des suites d'une insolation subie alors qu'il circulait en diligence. Son épouse, Victoire BROCHARD, trouve un emploi chez un cuisinier parisien et confie l'enfant à ses beaux-parents.

Lorsque Charles rejoint sa mère à Paris, une amie du restaurateur le fait venir chez son mari, le peintre Thomas COUTURE, très connu à l'époque. L'enfant devient broyeur de couleurs et prend goût à la peinture. COUTURE en fait son élève aux alentours de ses seize ans.

Il reviendra régulièrement «aux confins de la Champagne pouilleuse et de la plaine de la Rothière si néfaste à Napoléon», disait-il.

À LA M DE CHARLES

À Brienne, le 26 juin 1865, il épouse Maria ANTOINE, issue d'une famille de vignerons de Précý-Saint-Martin. La mère de Maria, Marie Anne FOURRIER, est dienvilloise.

Charles MONGINOT a quarante ans, sa jeune femme, dix-neuf. Il aurait connu son futur beau-père, maître de poste, quand il venait rendre visite à sa famille, depuis la gare de Troyes. Son ami aubois aurait mis à sa disposition un coin de son grenier en guise d'atelier.

En 1866, le couple est recensé à Brienne-Napoléon, nom de Brienne-le-Château sous le Second Empire, avec Isabelle, quatre mois, et celle que son fils appelait «Bonne Mémère», la mère de Charles qu'il gâta jusqu'à la fin de sa vie.

En 1872, les MONGINOT achètent un terrain à Dienville. Une grande maison est construite en bordure de la rue de Brienne. Un atelier, aménagé à l'étage d'une bâtisse à pans de bois au fond de la cour, est éclairé par une grande verrière.

M^{me} MONGINOT mère décède à Dienville en 1876. Charles partagera sa tombe où est fixé un médaillon de bronze la représentant de profil, œuvre de Mathieu MEUSNIER, un ami statuaire.

Selon les confidences de Charlotte MONGINOT⁽¹⁾, deuxième fille du peintre née en 1872, Charles «était assez grand, mince, élancé, d'un aspect distingué, un peu froid, sans le laisser-aller de commande qu'on rencontre fréquemment chez les rapins. Les caractéristiques de sa nature furent la bonté, la générosité, la bonne grâce, ajoutons le bon goût».

Il peignait très vite. On le vit commandant à sa femme un vol-au-vent qu'il reproduirait le lendemain avant de le manger au déjeuner. Dans cette rapidité réside peut-être le secret de l'abondance de toiles qu'il a produites tout au long de sa vie.

Charles MONGINOT expose deux huiles sur toile au Salon de Paris de 1850. Cette participation est la première d'une longue série. En 1859, il envoie le jeune Claude MONET à son ancien maître, COUTURE. Celui-ci refuse de l'admettre dans son atelier qui prépare à l'entrée aux Beaux-Arts.

Il réussit à placer quelques-unes des toiles d'Édouard MANET, ex-élève du même COUTURE qui peine à être reconnu. MONGINOT fait partie de son cercle d'amis, ceux qui posent pour la *Musique aux Tuileries*. À cette époque, l'Impressionnisme, vivement critiqué, marque la rupture de l'art moderne avec la peinture académique jusqu'alors très en vogue. MONGINOT ne suit pas cette évolution. Les natures mortes réalisées en fin de vie témoignent du même souci de précision des détails que celles de ses débuts. Une précision quasi photographique.



Charles Monginot âgé

Atelier parisien



Il peint aussi des scènes historiques de grandes dimensions, des tableaux de genre, des panneaux de salle à manger appelés trumeaux. «Vers 1865, son nom était devenu populaire chez les bourgeois enrichis voulant posséder quelques toiles cossues. C'est du MONGINOT ! Et l'on admirait de confiance

ANIÈRE MONGINOT

ses prunes appétissantes, ses poires pansues, ses raisins transparents»⁽²⁾.

Dans les œuvres de MONGINOT, les fleurs et les fruits sont omniprésents ainsi que les animaux, vivants comme le singe, le chat, le paon, ou attendant d'être consommés comme les poissons ou les crustacés. Le gibier et les volailles prêtes à être plumées sont une autre source d'inspiration.

Le ministère des Beaux-arts lui fait treize achats entre 1859 et 1895 ainsi qu'un dernier, posthume, en 1920. Avec le temps, sa renommée devient internationale. En 1893, par exemple, dans le catalogue de la World's Columbian Exposition on rencontre «a Pastel Painter – MONGINOT, Charles, Paris⁽³⁾». L'artiste décède à Dienville le 16 septembre 1900. «Il s'est éteint dans un grand affaiblissement et sans grande souffrance, veillé par ses deux filles qu'il adorait : Isabelle, Madame Georges TOULOUT, et Charlotte qu'il appelait enfant soit Bibi, soit Coco-Finaud⁽⁴⁾». Celle-ci était devenue une sculptrice talentueuse qui a fait don d'une grande Vierge à l'église du village et d'une statue monumentale au musée de Troyes. Le fils de l'aînée, Jean TOULOUT, fut un artiste dramatique célèbre en son temps, défenseur du cinéma et des acteurs.



Un journaliste du *Petit Troyen* relate les obsèques : «Hier, devant un nombreux cortège d'amis venus un peu de partout, le modeste cimetière de Dienville s'ouvrait devant le cercueil couvert de fleurs. C'est dans un petit village inconnu, oasis de fraîcheur et de verdure où chaque année ce maître de la peinture venait se reposer des fatigues et des bruits de la capitale, qu'il s'est éteint, entouré jusqu'à la dernière minute des soins délicats de ses enfants. [...] Né sur la terre champenoise, il y repose maintenant et ses yeux sont clos à jamais à cette lumière qu'il aimait tant, et dont il eut le secret de fixer les rayons».

Élèves, amis et admirateurs contribueront à l'édification d'un monument surmonté d'un buste en bronze et orné d'une palette qui ont été dérobés en 2001.

Que sont devenues les toiles de cet artiste oublié ? En 1989-90, un arrière petit-neveu du peintre, Michel BOHÈME, a répertorié cent six œuvres conservées par la famille. Celles achetées par l'État ou des municipalités ont été attribuées à différents musées.

Citons les plus proches. Dans les réserves du musée des Beaux-arts de Troyes, deux grandes toiles : *La dime* déposée par l'état en 1865, donnée à la ville en 2019 et *Le paon revêtu* offert par Charlotte MONGINOT en 1939. Au premier étage du



musée municipal de Saint-Dizier est exposé *Un marmiton*, don de MONGINOT en 1888.

À Nancy, *Printemps* est conservé dans les réserves. À Dijon sont exposés *un Singe nourrissant un oisillon avec de la moutarde de Dijon et des Pêches*. Une lettre de Charles du 7 octobre 1896 fait référence à un achat par la ville de Châlons-sur-Marne :

«Monsieur, je vous envoie les deux mémoires ainsi que vous me le demandez. Comme je suis encore à Dienville – Aube jusqu'à

la fin du mois, je vous prierai de vouloir bien me faire adresser les 1000 f, prix convenu pour mon tableau - Les Embrochés...⁽⁵⁾» En 1909, une toile du peintre était présente à l'Exposition des Beaux-arts de Bucarest à laquelle sa fille Charlotte participait. Son souvenir était resté vivace localement lorsqu'en 1932, un journaliste décrivait une vitrine de Bar-sur-Aube : «des chats noirs, debout, portent des étoffes claires sur un fond blanc. Cela fait penser à un tableau de Charles MONGINOT».

Des œuvres du maître ornent encore des maisons aubois. Certaines ont été acquises lors de la vente d'atelier qui eut lieu à Dienville en 1957.

Si l'on se réfère aux annonces publiées par le seul site ARTPRICE, 109 huiles et 20 dessins ou aquarelles ont été vendus aux enchères entre 1985 et 2020, en France, au Royaume-Uni, à Monaco et aux États-Unis.

Michel BOHÈME proposa au Musée des Beaux-arts de Troyes l'organisation d'une exposition dans laquelle auraient figuré les deux tableaux présents dans ce musée, ceux détenus à Nancy et dans d'autres villes de province ainsi qu'une cinquantaine de toiles appartenant à la famille.

Le projet n'aboutit pas mais l'important dossier qu'il avait constitué posait les bases d'une étude approfondie de la vie et de l'œuvre d'un Aubeois méconnu ; étude qui réserve d'agréables surprises.

Nos chaleureux remerciements aux municipalités de Dienville et Brienne, aux Amis du Parc qui ont assuré la publicité de l'évènement et l'accueil, à l'Association des professions médicales pour le prêt du matériel de projection, aux peintres participants ainsi qu'aux propriétaires des toiles de MONGINOT exposées.



Texte écrit par Colette CORDEBAR tiré de son ouvrage :

MONGINOT-TOULOUT, une famille d'artistes d'origine auboise – LIRALES-Éditions Dominique Guéniot – 2021.

1) Souvenirs de Charlotte Monginot – dossier Monginot du Musée des Beaux-arts de Troyes.

2) *La Fronde* - 18 septembre 1900.

3) Catalogue de la World's Columbian Exposition - numéro 592, p. 1055.

4) Élisabeth Bohème - dossier Monginot, musée de Troyes.

5) Archives du Musée de Châlons.

DÉCOUVERTE DES HÔTELS PARTICULIERS DANS LE CŒUR HISTORIQUE DE TROYES

Il juillet 2021, parvis de l'église Saint Nicolas à Troyes, une quarantaine de personnes se rassemblent pour une visite guidée sur les hôtels particuliers commentée par Gérard Schild à l'initiative de l'association des Amis du Parc.

Qu'est-ce qu'un hôtel particulier ? Le terme va petit à petit désigner l'habitation d'un personnage important en signifiant palais royal en 1225, maison seigneuriale à la fin du XIV^e siècle et enfin maison de qualité en 1505. Devenu symbole de prestige, de reconnaissance au sein de la société, l'hôtel particulier est effectivement un lieu de pouvoir, le reflet d'une élite, la démonstration d'une richesse et d'un statut.

Notre périple débute par l'un des hôtels particuliers les plus connus de Troyes, le **Vauluisant**, ancienne résidence des Pères Abbés de l'abbaye cistercienne Notre Dame de Vauluisant (vallée luisante) du diocèse de Sens pour se rapprocher de leurs bienfaiteurs, les comtes de Champagne.

Faute d'entretien, les bâtiments tombent en ruine au XV^e siècle et les abbés sont contraints de vendre à un riche drapier, Thibaut Berthier et à un bourgeois troyen, Guyot de Peley. Après l'incendie de 1524, les frères Molé et Jean Dorigny construisent la demeure actuelle.

En 1932, la ville achète l'hôtel pour l'affecter à «la section des arts décoratifs» qui conservera cette fonction jusqu'en 1949. De nos jours, il abrite le musée historique de Troyes et de la Champagne et le musée de la Bonneterie. Une restauration d'envergure s'impose pour rendre tout son éclat à cet hôtel.

Le guide nous conduit rue de la Monnaie, particulièrement riche en hôtels particuliers. Au n°60-62, l'**hôtel de Dinteville** en damier champenois connu son heure de gloire lorsque Louis XIV, de retour de Franche Comté y passa une nuit. L'**hôtel de Pontigny** (n° 52-58) fut la maison-refuge des abbés de la célèbre abbaye cistercienne située entre Saint Florentin et Auxerre. Il devint **hôtel de la Monnaie** vers 1340. Au XVI^e siècle, il faisait partie des 8 ateliers du Roi de France qui frappaient monnaie. Au n°42 s'élève un corps de logis nous masquant le magnifique **hôtel Deheurles** construit par Jean Deheurles en 1545, magistrat, lieutenant du prévôt de Troyes. Une tour, aujourd'hui tronquée, devait dominer l'ensemble des bâtiments. L'**hôtel de la Croix d'Or** (n° 32-35) fut élevé de 1544 à 1546 par Nicolas Riglet, il fut le siège du journal L'Est Eclair et bénéficia d'une magnifique restauration de 1992 à 1994.

L'**hôtel de l'Election** (n°26) fut acquis par Louis XIII en 1628 à la famille Pleurs pour y abriter la juridiction de l'Election.

Rue des 15/20 défilent sous nos yeux les **hôtels de Colaverdey, de Franquelance**, avant un long arrêt devant l'**hôtel de Marisy** et sa célèbre tourelle d'angle en encorbellement. Bâtit de 1528 à 1531 par Claude Marisy, il fut considérablement remanié lors de sa restauration de 1870 à 1872 par E. Millet suite à l'élargissement de la rue Charbonnet. Ce fut la première préfecture de l'Aube.

Rue Général De Gaulle, passés devant l'**hôtel d'Autry** (n°104), de **Paillot de Montabert** (n°108),

de Luyères (actuellement une banque), nous atteignons l'**hôtel de Moïse** (n° 1 rue Charbonnet), premier bureau de Poste de la cité.

Rue Champeaux se trouve l'un des plus beaux hôtels particuliers de la ville, **Juvenal des Ursins** et son oratoire orné de fleurs de lys, symbole de la royauté, faisant référence à la noblesse de ses propriétaires. Les Juvenal des Ursins, famille très puissante et influente sous les règnes de Charles VI et Charles VII. Sur l'un des murs d'enceinte une imposante fresque conçue par des élèves du lycée Chrétien de Troyes représente les membres de cette famille illustre.

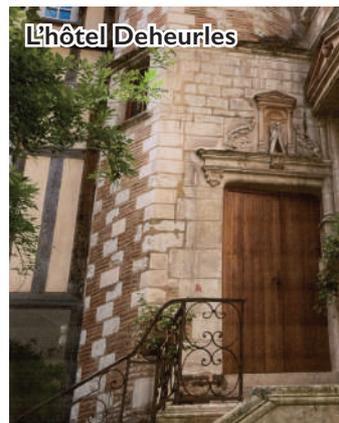
La rue Général Saussier est également très riche en hôtels particuliers. S'y trouvent : l'**hôtel Noël Bruslard de Sillery** à l'emplacement de l'ancienne commanderie de l'Ordre du Temple (n°3), l'**hôtel Duchatel Berthelin**, (cours Saint François de Sale), il fut, entre 1941 et 1944, le centre d'accueil des prisonniers et le siège clandestin de l'Armée Secrète (Commandant Montcalm), l'**hôtel des Angoiselles**, souvenir des célèbres foires de Champagne, l'**hôtel de Mauroy** (berceau de la bonneterie) aujourd'hui connu pour son musée de l'outil et de la pensée ouvrière, unique au monde (7 000 outils du XVIII au XIX^e siècles) et sa bibliothèque (25 000 volumes), l'**hôtel de la Pyramide**, l'**hôtel du Commandant du Port** (relais de poste pendant un siècle des diligences se rendant à Saint Florentin), l'**hôtel des 3 Maures** (24 bis rue Turenne – connu pour ses écuries qui abritèrent les chevaux de charge du Duc de Bourgogne) nous conduisent à l'un des plus beaux hôtels particuliers de Troyes, les **Chapelaines**.

Nicolas Largentier fit édifier cet hôtel particulier dont les travaux furent terminés en 1536. Deux événements majeurs ont marqué cet hôtel. Louis Largentier y reçoit le 23 janvier 1629 Louis XIII et en 1814 se réunirent dans cet hôtel, lors de la campagne de France, François I^{er}, empereur d'Autriche, Frédéric Guillaume III, roi de Prusse et Alexandre I^{er}, tsar de Russie, pour se concerter sur la suite à donner à cette campagne de France et sur le devenir de Napoléon I^{er}. L'empereur d'Autriche, pour remercier son hôtesse de son hospitalité lui offrit un magnifique diamant avec lequel il traça sur l'une des vitres le mot «Henriiez». Que veut dire ce mot ? C'est l'une des énigmes non résolues de l'histoire de la ville de Troyes. Plusieurs hypothèses : l'une d'elles, que l'on peut retenir ici, a été émise par des spécialistes en écriture de nationalité allemande et précise que le mot « Henriiez » serait la contraction du prénom Henriette en allemand gothique. Mais qui était Henriette... ?

Le passage devant l'emplacement l'**hôtel de la Pierre**, aujourd'hui disparu, nous ramène à notre point de départ.

Gérard Schild

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à l'ouvrage récemment édité : CZMARA Jean-Claude, SCHILD Gérard, *Les Hôtels particuliers et demeures remarquables à Troyes et dans l'Aube*, éditions Liralest Le Pythagore, nov. 2020. 223 p. Terre Natale.



L'hôtel Deheurles

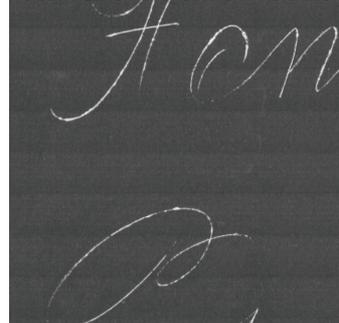


L'hôtel de l'Election dans son état d'origine



A gauche l'hôtel de Marisy et à droite l'hôtel de François

La fameuse signature de François sur l'une des vitres de l'hôtel



Notre tour culinaire nous amène à découvrir la potée champenoise, plat « rituel » des vendangeurs, constituant une nourriture robuste et abondante. Elle est aussi traditionnelle sur la table quand le temps se rafraîchit en automne et par grand froid en hiver.



Phot non contractuelle

Préparation et cuisson :
 3 heures 20 minutes
 Pour 4 à 6 personnes
 500 g d'échine ou de crosse de porc salée
 3 litres d'eau
 250 g de lard de poitrine
 6 carottes
 2 navets
 1 chou
 6 pommes de terre
 6 saucisses à soupe
 sel, poivre
 6 tranches de pain grillé pour servir
 Facultatif : 250 g de jambon fumé

Dans une marmite remplie d'eau froide, mettre le morceau de porc salé et le lard. Porter à ébullition et écumer. Ajouter les carottes, les navets et le chou coupé en quartiers, poivrer. Couvrir la marmite et laisser cuire 3 heures à feu doux. 45 minutes avant la fin de la cuisson, ajouter les pommes de terre coupées en gros morceaux, les saucisses et éventuellement le jambon fumé. Rectifier la teneur en sel. Servir le bouillon avec des tranches de pain grillé et présenter les légumes avec la viande et les saucisses dans un plat de service.

Suivant la saison, on peut ajouter à la potée des petits pois et des haricots verts ou 250 g de haricots secs, préalablement trempés, mis à cuire avec la viande.

On peut aussi assaisonner ce mets avec un clou de girofle et de la graisse de volaille ou de rôti.

Et puis si on veut finir le repas sur une note sucrée, pourquoi ne pas déguster une

Crème Champenoise

Préparation et cuisson : 30 minutes
 4 œufs
 2 verres ½ de champagne ou de vin blanc
 8 morceaux de sucre
 1 citron

Battre les jaunes d'œufs avec le champagne ou le vin blanc. Ajouter les morceaux de sucre frottés sur la peau d'un citron.

Verser la préparation dans un récipient et chauffer au bain-marie en travaillant à la papinette (cuillère en bois). Retirer du feu, laisser refroidir, puis incorporer à la crème les blancs d'œufs battus en neige.

Verser dans des coupes et mettre au réfrigérateur 2 à 3 heures.

Deux recettes extraites de «Recueil de la Gastronomie champenoise et ardennaise, 90 recettes simples» d'Annick et Patrick DEMOUY (Edition DELTA 2000, 1983).

Animations culturelles

Samedi 9 octobre 2021 :
conférence
«A la recherche des verrières disparues de l'église de Dienville : histoire d'une restauration»
par Colette Cordebar
RDV à 17h00 devant l'église de Dienville
Entrée libre.

Samedi 6 novembre 2021 :
conférence
«Les moulins dans le Parc et l'Aube»
par Jean-Claude Czmarra et Gérard Schild.
RDV à 17h00 au moulin de Dosches.
SUR INSCRIPTION
3 euros de participation pour les non adhérents / gratuit pour les enfants jusque 14 ans.

Dimanche 14 novembre 2021 :
après-midi théâtrale
(sous réserve)
Comédie
Début de la représentation à 15h00.
Salle polyvalente de Bouranton.
8 euros/gratuit pour les enfants jusque 14 ans.

Dimanche 12 décembre 2021 :
après-midi théâtrale
«L'amour foot»
par la troupe Guillemigé (comédie)
Début de la représentation à 15h00.
Salle de La Grange à Lusigny-sur-Barse.
8 euros/gratuit pour les enfants jusque 14 ans.



Randonnée du 15 août à La Loge-aux-Chèvres

Randonnées

(3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les enfants jusque 14 ans)

Samedi 16 octobre 2021 :
randonnée autour de Villemoyenne
Départ à 14h00 de la salle polyvalente de Villemoyenne.

Samedi 20 novembre 2021 :
randonnée autour de Brevonnes
Départ à 13h30 de la salle polyvalente de Brevonnes.

Samedi 11 décembre 2021 :
randonnée autour de Fresnoy-le-Château
Départ à 13h30 de la salle polyvalente de Fresnoy-le-Château.

Adhésion à l'association des Amis du Parc

Vous pouvez adhérer directement en ligne sur notre site Internet :
www.amis-parc-foret-orient.fr
et régler de manière sécurisée le montant de votre adhésion.

Ou vous pouvez envoyer les informations suivantes sur papier libre accompagnées du règlement à l'adresse au verso de ce programme :
Nom / Prénom / Date de naissance / Adresse / Profession / Nom(s) de(s) autre(s) membre(s) de la famille pour l'«adhésion famille».

Votre choix :

Adhésion individuelle + Escarboucle = **22 €**
Abonnement Escarboucle seul = **15 €**
Adhésion famille + Escarboucle = **30 €**
Membre bienfaiteur + Escarboucle = **+ de 30 €**

Le chèque est à libeller à l'ordre de :
«l'Association des Amis du Parc»
et à envoyer à l'adresse :
Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay
10220 DOSCHES - Tél. 03 25 41 07 83
E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

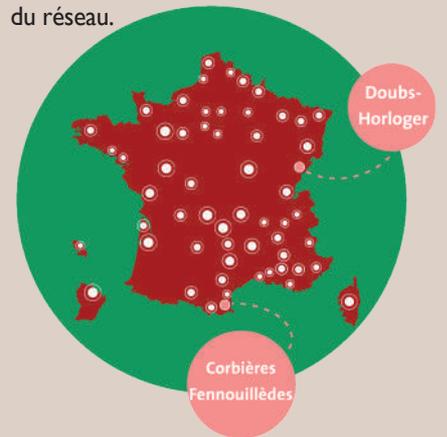
Après-midi découverte

Dimanche 17 octobre 2021 :
balade guidée
«découverte de la récolte de safran et du village de Dolancourt»
RDV à 9h00 devant la safranière de la vallée du Landion (4 chemin des Mèges) à Dolancourt.
SUR INSCRIPTION
3 euros de participation pour les non adhérents / gratuit pour les enfants jusque 14 ans.

Actualités

PNRFO : Une nouvelle présidente a été élue lors du Comité syndical du Parc du lundi 27 septembre. Philippe PICHERY cède la place à Marielle Chevallier, maire de Vendeuvre-sur-Barse et conseillère départementale. Nous lui consacrerons un portrait dans notre prochain numéro.

Deux nouveaux PNR : Le classement au titre de Parc naturel régional est paru au Journal officiel le 5 septembre dernier pour les territoires Doubs-Horloger et Corbières-Fenouillèdes. Ils deviennent ainsi, respectivement, 57^{ème} et 58^{ème} Parcs du réseau.



Randonnée au crépuscule à Amance

L'ESCARBOUCLE.

Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Comité de rédaction : Y. Peuch, E. Bureau, MP Framery, MF Barret, G. Labille, G. Schild, K. Lardaux, Ghislaine Simonnot.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
Septembre 2021 - ISSN 0999-4998
Mise en page et impression : Imprimerie PATON (Sainte-Savine - 03 25 78 34 49)
Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY
2021 - Marque déposée.

